



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Charbonnages de France

Question écrite n° 23173

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le rachat par le géant de l'énergie allemand EON pour 11,8 milliards d'euros des actifs de l'espagnol ENDESA, dont fait partie la centrale Émile Huchet (à Saint-Avold en Moselle). La société nationale d'électricité et de thermique (SNET) est détenue à hauteur de 65 % par ENDESA, aux côtés d'Électricité de France (18,75 %) et Charbonnages de France (16,25 %). Au 1er janvier 2008, les titres de la SNET détenus par CDF sont portés par la cellule de liquidation de CDF. Il lui demande ce que l'État entend faire de ces 16,25 % et s'il continuera à être attentif à la préservation de l'emploi et de l'outil industriel mosellan.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23173

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2008, page 4126

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)